

Actualités | Bretagne | 📍 Chez Vous | Économie | Sports | Loisirs | Services | Présidentielle 2022

Faut-il reculer l'âge de départ à la retraite ? T

Publié le 24 mars 2022 à 16h49

Alors que des manifestations ont eu lieu, jeudi, en France pour une revalorisation des retraites, l'un des débats qui cristallise l'élection présidentielle est le recul de l'âge de départ à la retraite. Emmanuel Macron veut le décaler à 65 ans, alors que Jean-Luc Mélenchon annonce un retour à 60 ans. Deux experts développent les arguments pour et contre.

François Ecalte, ancien magistrat de la Cour des comptes et expert des finances publiques.

En quoi le recul l'âge de départ à la retraite est-il une nécessité ?

Le principal intérêt est d'augmenter l'emploi. Certes, dans un premier temps, reculer l'âge de départ aura pour conséquence une augmentation du chômage, car il y aura plus de gens sur le marché du travail, sans que les entreprises ne recrutent davantage. Mais à moyen et long terme, l'augmentation de la population active va accroître l'emploi, augmenter les capacités de production, créer plus de recettes fiscales, sociales... Avec, à la fin, plus de croissance, de pouvoir d'achat et de production sur le sol français. Ensuite, et c'est un peu plus secondaire, c'est bon pour les finances publiques. Ça permet de réduire les déficits publics, y compris ceux des régimes de retraite eux-mêmes, car il y a moins de dépenses de retraite à verser. À long terme, reculer d'un an permet de réduire le déficit de 10 à 12 milliards d'euros, selon les rapports publics.